

# Communiqué de presse

3 juillet 2023

## Air Pays de la Loire publie son bilan de qualité de l'air pour 2022

**Air Pays de la Loire fait le bilan de ses activités et des faits marquants en 2022. Dans cette nouvelle édition du rapport annuel, vous trouverez :**

- le bilan de la qualité de l'air en 2022 dans la région,
- un zoom sur l'été 2022 et son impact sur la qualité de l'air ;
- des données d'émissions actualisées issues de la dernière version de l'inventaire BASEMIS®
- des détails sur les grands projets menés par Air Pays de la Loire.

Consultez le [bilan 2022 de la qualité de l'air des Pays de la Loire](#).



### À retenir pour 2022 :

**L'été 2022 se démarque par :**

- Des canicules qui voient le record de chaleur de 1949 dépassé à Nantes, avec une température supérieure à 41°C le 18 juillet 2022.
- Des niveaux d'ozone élevés qui dégradent la qualité de l'air et ont conduit à l'activation de procédures préfectorales pendant 3 journées en Loire Atlantique et en Vendée.
- Sur les stations de mesure, les niveaux d'ozone mesurés sont restés inférieurs à ceux enregistrés lors de la canicule de 2003, ce qui s'explique par une baisse des émissions des polluants précurseurs de l'ozone (oxydes d'azote (NOX) et composés organiques volatils (COV)) entre ces deux années.
- Des incendies en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée et en Gironde, dont l'influence sur les concentrations en particules a été mesurée ponctuellement sur les agglomérations de Nantes, Angers, Cholet, la Roche-sur-Yon et sur la commune de Baugé-en-Anjou.

**En 2022, l'indice de qualité de l'air a été qualifié de :**

- moyen la plupart du temps (71 à 79 % des jours de l'année) ;
- dégradé entre 15 et 20 % des jours de l'année ;
- mauvais ponctuellement (4 à 8 %) ;
- aucune journée n'a connu d'indice de qualité de l'air très mauvais ou extrêmement mauvais.

\* tous EPCI confondus.

Sur l'année 2022, **c'est l'ozone qui détermine le plus souvent l'indice**, surtout en période estivale. Les indices mauvais sont enregistrés durant l'été en lien avec la pollution par l'ozone et durant l'hiver à cause de pollution par les particules.

### Contact presse

Justine LEDOUX - communication - [ledoux@airpl.org](mailto:ledoux@airpl.org) – 06 77 61 73 49

Marion GUITER - communication – [guiter@airpl.org](mailto:guiter@airpl.org) – 06 30 72 27 90

# A propos d'Air Pays de la Loire

Air Pays de la Loire est l'organisme agréé par le Ministère de l'Environnement pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire 24h/24 et 7j/7.

Air Pays de la Loire met quotidiennement à disposition de tous-tes des informations sur la qualité de l'air :

- sur [www.airpl.org](http://www.airpl.org) : mesures en temps réel, prévisions régionales et urbaines, rapports d'études, actualités...
- via des **newsletters gratuites** : indices de qualité de l'air du jour et du lendemain, alertes pollution et alertes pollens ;
- sur Twitter ([@airpl\\_org](https://twitter.com/airpl_org)), LinkedIn ([Air Pays de la Loire](https://www.linkedin.com/company/air-pays-de-la-loire)) et Facebook ([Air Pays de la Loire](https://www.facebook.com/AirPaysdeLaLoire))

Ses domaines d'expertise portent sur :

- **Qualité de l'air extérieur** : mesures en temps réel, prévisions de qualité de l'air, cartographie, études autour d'industries, dans des zones agricoles, sensibilisations ...
- **Qualité de l'air intérieur** : mesures dans des établissements recevant du public, appui aux collectivités dans les constructions de bâtiments, études spécifiques, sensibilisations...
- **Emissions, énergie, climat** : inventaire régional des émissions de polluants, gaz à effet de serre et des données énergétiques (BASEMIS®), aide à la décision pour les collectivités (plans climat air énergie territoriaux), ...
- **Pollens** : participation à la surveillance, diffusion en temps réel des résultats sur la région.

Organisé sous forme pluri-partenaire, Air Pays de la Loire réunit quatre groupes de partenaires : l'Etat, des collectivités territoriales, des industriels et des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

